

Labo Citoyen

Appel à projet citoyen

COMMENT
POSTULER ?



Engagée dans la mise en œuvre d'un « plan climat », la Communauté de communes Bretagne romantique a à cœur d'encourager l'émergence d'actions concrètes pour une transition écologique locale. Elle souhaite ainsi amorcer des changements à son échelle pour lutter contre le dérèglement climatique, préserver la qualité de l'air et assurer une meilleure production et utilisation de l'énergie.

Cet appel à projet est un véritable tremplin pour engager des changements positifs en matière environnementale, avec la participation active de ses habitants.

Vous avez un projet, une idée concrète pour le climat ou l'environnement ?
La communauté de communes vous aide à faire naître votre action !

Quels sont les projets éligibles ?

Tout projet de TRANSITION ECOLOGIQUE...

Réalisé sur
le territoire

Permettant
la plus large
participation
possible

Ayant un
caractère
innovant et
inspirant

Planifié
dans les
12 mois



Energies
renouvelables



Jardinage



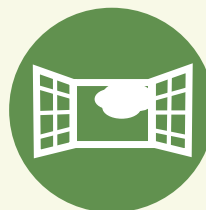
Mobilité douce



Habitat



Economie
énergie



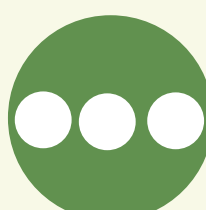
Qualité de l'air



Consommation



Economie
circulaire

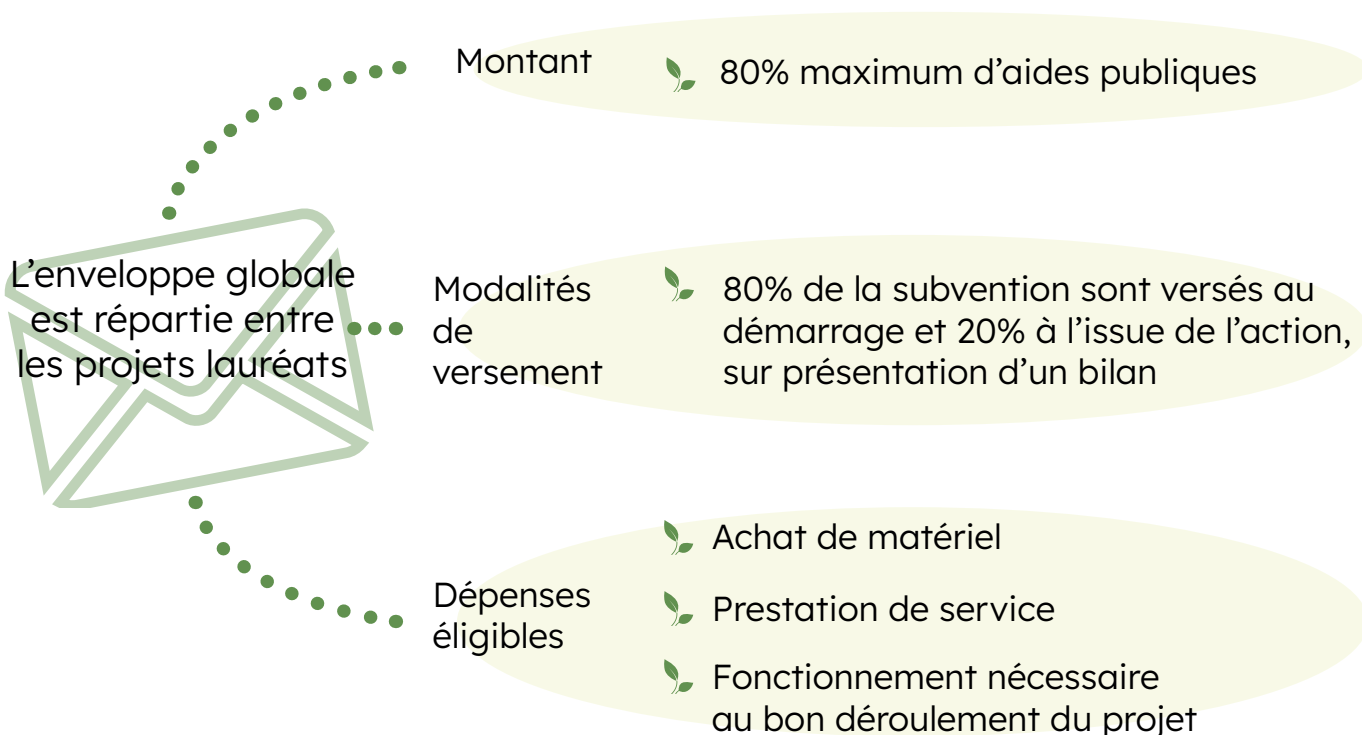


Qui peut postuler ?



*Merci de contacter au préalable la Communauté de communes Bretagne romantique : Tél.: 02 23 16 45 47

Quelle aide est apportée ?



Bon à savoir !

En parallèle, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement d'un professionnel de l'association Des Idées Plein La Terre (DIPLT) pour faciliter la réalisation de votre action. DIPLT est une association d'éducation à l'environnement spécialisée dans la conduite de projets citoyens en lien avec la transition écologique.

Enfin, l'équipe porteuse du projet sera invitée à 2 temps de rencontre avec les autres porteurs de projets lauréats dans l'année. Ce rassemblement sera conçu pour faciliter la mise en œuvre de vos actions et communiquer sur vos réalisations

Comment délibère le jury ?



Le jury est composé d'élus communautaires et de membres de la société civile (habitants et associations). Il se réunit en deux temps pour chaque session.

Le jury veillera à avoir une diversité de projets proposés, tant par leur forme que par la nature du groupe qui le porte, et s'assurera de la cohérence de l'action vis à vis de la transition écologique. Enfin, le jury sera sensible aux projets ayant une capacité à rayonner sur le territoire et donnant envie aux habitants et au territoire de s'engager dans la transition écologique.

Comment déposer un dossier ?

Il suffit de compléter le formulaire type et de l'adresser

- Par mail à labo-citoyen@bretagneromantique.fr
- Par voie postale : Communauté de communes Bretagne romantique
22 rue des Coteaux - 35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS

Vous pouvez joindre tout document supplémentaire pour préciser votre projet. Les projets devront être déposés avant le 31 mars ou avant le 30 septembre de l'année en cours. Les candidats présélectionnés seront invités à présenter oralement leur projet (présentation courte de 5 minutes maximum !).

Pour les associations, joindre les statuts de l'association.

Vous avez une question ?

Contactez la Communauté de communes Bretagne romantique !

Par téléphone : 02 99 45 23 45

Par mail : labo-citoyen@bretagneromantique.fr